

LA DEFINITION DES PRIORITES

Description

Suite au diagnostic, divers éléments ressortent en termes de **besoins observés** par les professionnels, **demandes formulées** par le public, **réponses existantes** sur la structure ou le territoire. **Il est donc important de définir des priorités pour se concentrer sur des objectifs atteignables.**

Comment ?

Choisir des critères de priorisation :

- **Importance** : Le problème est-il courant ? Quelle proportion de personnes ce problème concerne-t-il ? Y a-t-il aggravation du problème au cours du temps ? Quelles sont les conséquences (provisoires ou définitives) de ce problème sur la vie quotidienne ? Quelles sont les perspectives s'il n'y pas d'intervention ?...
- **Pertinence** : Quelles sont les convergences/ divergences entre les préoccupations de la population, des professionnels et des institutions ? Quelle acceptabilité culturelle, éthique, économique, réglementaire ?
- **Légitimité** : Sommes-nous légitimes pour intervenir sur ce problème ? Avons-nous les compétences pour agir sur ces causes ? Est-ce en concordance avec les priorités des politiques en cours ?
- **Faisabilité** : Avons-nous la capacité d'agir sur les causes/les conséquences de ce problème ? Avons-nous les moyens (financiers, techniques, humains, temporels, etc.) pour agir sur les causes et/ou les conséquences ?

Etudier les critères de priorisation :

- Discuter collectivement en associant les différents acteurs du projet (financeur, contributeur, bénéficiaire...).
- S'appuyer sur les données quantitatives et qualitatives recueillies.
- Garder des traces des arguments pour chaque critère.

Synthétiser les priorités retenues.

Sources utilisées :